

Séance ordinaire du 3 août 2015

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 3 août 2015, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe
 Sylvain Lavoie Lévis Duchesne
 André Fortin Martin Voyer

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily
 Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 190.08.2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.
4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 4.1.2. Demande de budget supplémentaire Office municipal d'Habitation.
 - 4.2. Gestion du territoire :
 - 4.2.1. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation – Inspection des conduites d'égouts sur le territoire pour la réalisation du plan d'intervention - Appropriation des sommes programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.
 - 4.2.2. Adoption du second projet de règlement n° 183-2015 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.3. Adoption du règlement n° 184-2015 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.4. Adoption du règlement n° 185-2015 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 79-2009 et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.5. Adoption du règlement n° 186-2015 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 25-99 et ses amendements en vigueur.
 - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 4.3.1. Autorisation d'une activité en vertu du règlement n° 1000-07 – Hommage aux pionnières et pionniers au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
 - 4.3.2. Autorisation d'une activité en vertu du règlement n° 1000-07 – Fête des voisins – Association des propriétaires de chalets du 32^e chemin.
 - 4.3.3. Demande au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III – Travaux de rénovation et de transformation de la piscine municipale.
 - 4.3.4. Adoption du concept pavillon sanitaire quai municipal.
 - 4.4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :
 - 6.1 Suivi de dossier entente de fourniture de services avec la municipalité d'Hébertville – Déneigement route de la Montagne.
 - 6.2 Projet de raccordement au réseau municipal d'aqueduc 16e chemin.
 - 6.3 État de situation rue des Prés;
 - 6.4 Circulation des véhicules hors routes.
7. Période de questions des citoyens.
8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 191.08.2015 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 192.08.2015 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 7 juillet au 3 août 2015 laquelle totalise la somme de 265 056,76 \$ Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 193.08.2015 DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Considérant la demande de subvention additionnelle déposée par l'Office municipal d'Habitation de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour des travaux RAM concernant le remplacement de chauffe-eau aux édifices des rues St-Onge et St-Basile totalisant la somme de 20 800 \$;

Considérant les ajustements des états financiers 2014;

A ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin de verser la somme de 1 751 \$ à l'Office municipal d'Habitation

pour des travaux de remplacement de plusieurs chauffe-eau, dont le montant représente 10 % du coût total.

Adoptée à l'unanimité

4.1 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 194.08.2015 OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUTS SUR LE TERRITOIRE POUR LA RÉALISATION DU PLAN D'INTERVENTION – APPROPRIATION DES SOMMES PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Considérant l'appel d'offres sur invitation donné par le greffier pour l'inspection des conduites d'égout sur le territoire pour la réalisation du plan d'intervention;

Considérant que suite à cet appel d'offres, trois (3) soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite;

Considérant que les offres se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Montant Incluant les taxes applicables)
Test-Air & Sans-bornes	9 554,42 \$
Can Explore inc.	10 951,37 \$
Nettoyage de conduits souterrains	11 618,22 \$

Considérant que les soumissions sont conformes au cahier des charges.

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat d'inspection des conduites sur le territoire pour la réalisation du plan d'intervention au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Test-Air & Sans-bornes au prix indiqué au tableau ci-haut décrit ;

Que cette somme soit financée à même la subvention accordée dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 195.08.2015 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 183-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin :

D'adopter le second projet de règlement n° 183-2015 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de :

- Modifier les règles de calcul des bâtiments accessoires ;
- Modifier le nombre de bâtiments accessoires autorisés ;
- Autoriser les bâtiments accessoires en cour avant dans le cas d'un terrain d'angle ;
- Autoriser les logements supplémentaires à titre d'usage secondaire ;
- Prescrire des conditions d'exercice de l'usage secondaire « logement supplémentaire » ;
- Modifier la portée de l'article 5.9 ;
- Modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires en zone de villégiature ;
- Modifier les dispositions applicables aux dérogations et sanctions.

Ce second projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 196.08.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 184-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'adopter le règlement n° 184-2015 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de :

- D'assurer sa conformité au règlement n° 234-2014 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est MRC (règlement de concordance) ;
- D'ajuster certains articles suite à l'entrée en vigueur des chapitres III et IV du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* et du décret 702-2014 modifiant la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 197.08.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 185-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 79-2009 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie

D'adopter le règlement n° 185-2015 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 79-2009 et ses amendements en vigueur en vue de :

- D'assurer sa conformité au règlement n° 234-2014 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (règlement de concordance).

Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 198.08.2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 186-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 25-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le règlement n° 186-2015 modifiant le règlement sur les permis et certificats et ses amendements en vigueur en vue de :

- D'ajuster certains articles suite à l'entrée en vigueur des chapitres III et IV du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 199.08.2015 AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 1000-07 – SOIRÉE HOMMAGE AUX PIONNIÈRES ET PIONNIERS AU CAMP MUSICAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Monsieur le conseiller André Fortin propose appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à tenir une soirée hommage aux pionnières et pionniers au Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 7 août

- Conseil d'administration du Camp musical du Lac-Saint-Jean
- Réunion Festi-Vélo
- Vérification des comptes de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation
- Réunion 160e anniversaire de l'arrivée des premiers pionniers
- Réunion Véloroute des Bleuets

4.4.1 203.08.2015 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, les versements suivants :

Association des propriétaires de chalets du 32e chemin	Contribution financière pour la tenue d'une activité « Fête des voisins »	150 \$
Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité	Festival d'automne – Achat de 8 passeports	240 \$
Camp musical du Lac-Saint-Jean	Représentation concert pour 4 personnes	140 \$

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 SUIVI DE DOSSIER – ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES AVEC LA MUNICIPALITÉ D' HÉBERTVILLE - DÉNEIGEMENT ROUTE DE LA MONTAGNE

Réception d'une résolution de la municipalité d'Hébertville adoptée à la majorité des conseillers présents qui confirme sa position de ne pas taxer ses contribuables, lesquels sont propriétaires d'immeubles situés en bordure des 51e et 52e chemins, et qui empruntent la route de la Montagne de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour se rendre à leur propriété.

La municipalité mentionne qu'elle ne partage pas cette approche de taxation pour ses citoyens qui ont également des propriétés sur des routes locales de niveau 3.

6.2 PROJET DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL D' EAU POTABLE – 16E CHEMIN

Réception d'une correspondance de l'Association des propriétaires de chalets du 16e chemin informant la ville de son accord pour la préparation de plans et devis en vue de la réalisation d'un réseau d'aqueduc municipal desservant les résidents du 16e chemin, et ce, conditionnement à une participation financière minimale de 40 % de la ville. Un accusé réception leur a été transmis mentionnant que l'analyse du dossier se fera au cours des prochaines semaines.

6.3 ETAT DE SITUATION RUE DES PRÉS

Une requête introductive d'instance en dommages et intérêts a été déposée à la cour supérieure par le procureur de la ville demandant au tribunal de condamner solidairement les défenderesses, Roche Itée - Groupe-conseil et Équipements J-M Gagnon et fils, inc., à payer à la demanderesse (Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix) la somme de

550 000 \$ plus les intérêts, et ce, en vue de déconstruire les infrastructures de la rue des Prés et en refaire des nouvelles.

6.4 CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

Un nouveau tracé des véhicules hors route est présentement à l'étude, dont une sortie donnant à accès à la route St-André dans le secteur de la scierie Lac-Saint-Jean.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Projet de raccordement aqueduc 16e chemin;
- État de situation rue des Prés.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier